commerces lausannois

situation et perspectives du commerce lausannois

Avec près de 7'000 personnes et 60 types d'activités, le commerce de détail représente plus de 6% des emplois lausannois. Il figure ainsi au 7e rang des secteurs économiques en nombre d'emplois. Deux études examinent sa situation et apportent des éclairages croisés sur les difficultés et défis que les autorités et les milieux concernés doivent relever.

Le programme de législature 2016-2021 de la Municipalité de la Ville de Lausanne exprime sa volonté de soutenir l'activité économique et le commerce lausannois, reprenant des thématiques présentées dans son rapport-préavis 2014/53 du 18 septembre 2014 dédié aux questions économiques. Dans cette optique, et afin de disposer d'un état complet de la situation, la Municipalité a chargé l'Office d'appui économique et statistique du Service de l'économie de réaliser une étude fondée sur les données quantitatives disponibles. Donnant suite à un postulat de Mme Elisabeth Müller intitulé «Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne», la Municipalité a aussi demandé, en novembre 2015, à Mme Claude Grin, ethnologue, docteure de l'Université de Lausanne et de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris, une étude indépendante à ce sujet. Aujourd'hui, la Municipalité fait état des résultats de ces études à l'heure où cette branche économique traverse une période de mutation.

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail est en recul depuis deux ans. De nombreux détaillants, notamment chez les indépendants de petite taille, souffrent de cette situation. La diffusion du commerce en ligne et l'internationalisation des enseignes expose de nombreux acteurs de la branche à une concurrence exacerbée. Ces tendances génèrent des effets d'éviction et une mutation de l'offre commerciale des villes. Lors des cessations d'activité, les enseignes internationales, en expansion, occupent les surfaces libérées idéalement situées au centre-ville dans les lieux de forte fréquentation. En l'espace d'une vingtaine d'années, par exemple, les commerçants radio/tv ou les petits boulangers ont été emportés par la rationalisation du marché et par le développement de grands groupes nationaux ou internationaux. A ce phénomène s'est ajoutée la large diffusion des équipements informatiques et de communication qui absorbent aujourd'hui une part significative du pouvoir d'achat commercial des ménages.

La tendance à l'internationalisation des enseignes est toutefois ambivalente. L'intérêt de ces groupes témoigne aussi de l'attractivité des villes qu'ils choisissent pour implanter leurs points de vente. Leur absence, en revanche, relègue les villes au deuxième rang de l'attention d'un public souvent séduit par les nouvelles offres. Leur présence génère de la fréquentation également profitable aux autres commerces.

Dans ce contexte de recul historique de l'emploi de la branche, les relevés statistiques montrent que le commerce lausannois est parvenu à limiter les pertes et que sa situation est analogue à celle que connaissent la plupart des autres villes suisses. Les tendances actuellement à l'œuvre continueront néanmoins de peser sur les acteurs alors que le commerce en ligne continuera à se développer.

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
communication@lausanne.ch

Les pouvoirs publics et les milieux commerçants devront se montrer attentifs aux difficultés de la branche et suivre avec soin l'évolution de la situation, d'autant plus que les grands projets urbanistiques annoncés à Lausanne – transformation de la gare, réaménagement de l'axe Saint-François-Chauderon et mutation de la Place de l'Europe – ne seront pas sans conséquences sur la géographie des flux de fréquentions de la ville et génèreront durant les travaux des difficultés spécifiques.

Dans ce contexte, le soin qui sera accordé à la mise en valeur des lieux commerciaux de la ville sera déterminant. Les acteurs sujets de l'étude de M^{me} Grin ont, du reste, souligné l'importance cruciale de l'ambiance et de la qualité d'aménagement des lieux pour la «flânerie» commerciale.

Une première mesure municipale découlant de ces études portera sur la mise en œuvre d'une démarche structurée visant à développer une coordination forte et régulière entre les services de l'administration communale ayant un impact sur l'activité commerciale et concertée avec les commerçants au travers de rencontres régulières.

Une zone pilote test consacrée au périmètre Saint-François – Bourg – Rôtillon fera l'objet de cette démarche. Elle portera une attention particulière aux règles de compétence du Service de l'économie, aux questions liées à la sécurité (Police, Correspondants de nuit), à l'éclairage public, à l'aménagement urbain ou à la propreté et à la répression des incivilités. L'ambition municipale est de mettre en valeur le patrimoine unique de ces lieux et son ambiance spécifique pour en accroître l'attractivité et favoriser l'activité commerciale qui constitue une des dimensions fortes de la qualité de vie urbaine.

Direction de la sécurité et de l'économie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. 079 964 27 39**

Le dossier de presse et les études complètes sont disponibles sur : www.lausanne.ch/economie

Lausanne, le 11 décembre 2017